



**HAL**  
open science

# Des femmes en situation de précarité comme groupe moteur de création de jardins partagés

Morgane Robert

► **To cite this version:**

Morgane Robert. Des femmes en situation de précarité comme groupe moteur de création de jardins partagés. Jardins de femmes, May 2023, Brest, France. hal-04123127

**HAL Id: hal-04123127**

**<https://hal.science/hal-04123127v1>**

Submitted on 9 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

# Des femmes en situation de précarité comme groupe moteur de création de jardins partagés

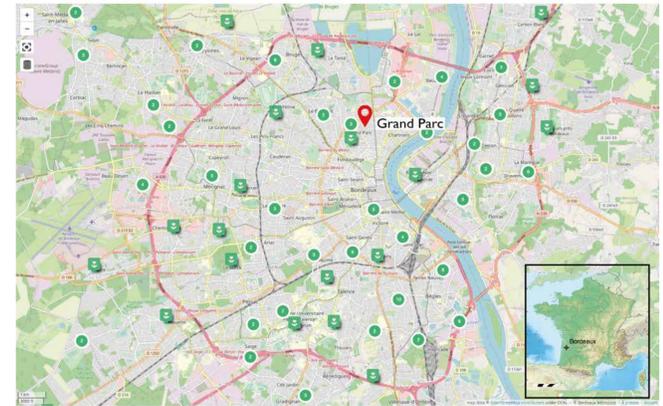
## Le cas du Grand Parc à Bordeaux, hier et aujourd'hui (1988 – 2022)



SaluTerre, basé à Sainte-Foy-la-Grande (33), est un bureau d'études en ingénierie paysagère. Créée en 2004, la SCOP réalise de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités territoriales et autres acteurs de la fabrique du territoire (promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, etc.) dans la création de projets alimentaires paysagers. Elle est une structure « fille » de l'association *Les Jardins d'Aujourd'hui* fondée en 1986 et dont Eric Prédine et Franck David, fondateurs de *SaluTerre*, étaient respectivement directeur et salarié. Le premier jardin partagé du quartier du Grand Parc (1988) fait partie des actions de ces deux paysagistes-jardiniers, ainsi que la création du réseau national du *Jardin dans Tous Ses Etats*, réseau des jardins partagés (1997).

Ce poster s'empare d'une recherche monographique menée sur les jardins partagés de la cité du Grand Parc à Bordeaux pour questionner le rôle des femmes dans la conception, l'animation et l'exploitation de ces jardins. En comparant les premiers jardins partagés du Grand Parc dits « de Cluny » de la fin des années 1980, et ceux plus récents liés au renouvellement urbain du quartier entrepris par la municipalité depuis 2020, ce poster présente des photographies issues d'archives et des verbatims issus d'entretiens menés avec des personnes impliquées dans les deux jardins.

Ci-contre : Localisation de la ville de Bordeaux en Nouvelle-Aquitaine (Wikimedia Commons, 2017) ; localisation du quartier du Grand Parc et des jardins partagés au sein de l'agglomération bordelaise (réalisation SaluTerre, d'après OpenStreetMap, 2022). Les différents jardins sont indiqués par un logo, ainsi que leur nombre. On en compte actuellement 2 autour de la cité du Grand Parc : les jardins du Parc Rivière au sud et ceux de la résidence Locus Solus au nord.



Les jardins de Cluny ont d'abord été cultivés par des femmes de 30 à 50 ans mères de famille, avant de devenir en 1991 un support d'insertion socio-professionnelle pour des personnes titulaires du Revenu Minimal d'Insertion (coordonné par la Commission Locale d'Insertion). Si ce changement est marqué par une différence de profil social, il l'est également par le genre du groupe « jardinant », comme le précise Danielle Gautraud, ancienne membre des Jardins d'Aujourd'hui :

« Ce dont je me souviens c'est effectivement que l'initiative du projet a été portée par un groupe de femmes. Je pense que ça a duré le temps où la conseillère du centre social accompagnait ce même groupe de femmes sur l'ensemble des activités, et ça a été moins gemré à partir du moment où on a ciblé l'action autour d'un dispositif d'insertion sociale d'accompagnement des allocataires du RMI, parce que là on s'est adressé à un groupe plus masculin parce que plus marginalisé, à la rue ou autre. C'est devenu mixte ».

Un groupe de jardinières a ainsi laissé place à un groupe mixte dès lors que les parcelles devinrent des supports d'insertion sociale coordonnée par une structure publique. Selon Eric Prédine, il n'est pas anodin que ce soient des femmes qui impulsent la mise en place des jardins partagés selon des méthodes concertées, plus à même d'agir dans le *care* et dans l'incertitude (Gilligan, 2009) :

« Je crois que les femmes sont beaucoup plus sensibles à cette méthode où, de la discussion, naissent la réflexion et l'action. D'autant que l'amélioration du cadre de vie au quotidien leur semble une priorité. Les hommes ont souvent plus besoin d'être rassurés et de connaître les tenants et aboutissants d'un projet dès le départ. Ce qui, par définition, n'est jamais le cas d'un jardin partagé, en perpétuelle évolution en fonction de ses usagers et de son environnement » (Prédine, 2009, p. 29).

Selon cette hypothèse, l'institutionnalisation progressive des jardins, entérinée par leur fonctionnement, irait de pair avec une intégration de profils de jardiniers masculins. La phase récente de mise en place de jardins partagés dans le cadre de la réhabilitation de la cité du Grand Parc suit les mêmes logiques de répartition genrée. En effet, la majorité du public présent lors des ateliers de concertation est féminin, comme le souligne l'un des chargés de projet de SaluTerre :

« C'est essentiellement des femmes, des maghrébines et maghrébines, des bénévoles de Local Attitude et du centre social, des personnes activistes du potager depuis longtemps qui savent jardiner, des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap (...) Que ce soit sur des réunions de concertation ou des ateliers pratiques à l'extérieur, c'est une majorité de femmes qui viennent. C'est les personnes les plus motrices, les plus motivées, ou alors qui venaient avec leurs papas, mais c'est elles qui étaient les plus impliquées ».

La présence des hommes se conforte à mesure que les jardins mûrissent et se matérialisent. Les arguments permettant cette analyse sont les mêmes que ceux avancés par Eric Prédine, montrant une forme de généralisation du phénomène de ségrégation genrée dans la genèse des jardins partagés. À l'instar de la première phase de jardins de Cluny, le groupe de femmes s'implique par désir de se retrouver en famille ou entre amies :

« Les dames maghrébines elles étaient dans la même optique, elles voulaient des parcelles individuelles, elles viennent avec leurs voisines et leurs filles ou leurs pères, et la seule représentation que je peux en conclure, c'est qu'elles voulaient jardiner pour se faire plaisir entre elles, et pas du tout pour l'ouverture aux structures de quartiers, c'est surtout en famille ».

À la différence du premier groupe de femmes dont les âges se situaient entre 30 et 50 ans, celles impliquées aujourd'hui sont un peu plus âgées : « pas beaucoup de jeunes de manière générale, je me retrouve à discuter avec des femmes de 50, 60, 70 ans, beaucoup de retraitées, de personnes qui quand elles sont actives se débrouillent pour être là de 18h00 à 19h30, ou alors elles sont sans emploi ».

Les modalités d'exclusion sociale déterminées par l'âge semblent actuellement liées à la disponibilité des personnes susceptibles de jardiner, en dehors de leur activité professionnelle.

Robert, Morgane (2023), « Une approche paysagère des effets de trente années de développement de jardins partagés, le cas du Grand Parc à Bordeaux », revue *Développement Durable et Territoires* (extraits)

Myriam, jardinière en contrat d'insertion très impliquée aux Jardins de Cluny. © Alan Bordes, 1988



Fig. a : Détail vue aérienne 11 mars 1989 centrée sur le prieuré de Cluny, IGN.  
Fig. b : Détail vue aérienne 03 août 1991, même cadrage, IGN.  
La photographie aérienne de 1989 (a) permet de discerner par détourage les parcelles avant qu'elles ne soient allouées aux jardinières par convention d'utilisation : seulement quelques carrés sont déjà cultivés par les sœurs de Cluny, situés entre le bâtiment religieux et un alignement de grands peupliers d'Italie. En 1991 (b), on distingue un parcellaire cultivé bien plus large, où le potager en lui-même n'est pas divisé en sous-parcelles individuelles ; en effet, il était du désir des premières jardinières de dessiner une large parcelle gérée collectivement, avec une mutualisation du matériel rangé dans une cabane-vestiaire collective. Plus que motivé par une gestion pragmatique de l'espace, ce choix de conception reflète avant tout le désir commun des femmes jardinières de se retrouver entre membres d'un même groupe d'amies.

« Et cette aumônerie était tenue par une autre congrégation qui s'appelait la congrégation des Filles de la Croix, qui étaient des sœurs qui arrivaient de 60 kilomètres de Poitiers, et ces sœurs vivaient au Grand Parc, dans le bâtiment H, avec la mère supérieure, sœur Marie-Paul, et qui connaissait des gens qui étaient dans le besoin. Souvent des femmes seules, parce que c'était beaucoup de femmes, dont une que j'ai très très bien connue qui s'appelait Haïcha. C'est les Filles de la Croix qui ont aidé ces dames à faire le premier jardin partagé sur le domaine de Clunay. Mais les religieuses ne sont plus sur le Grand Parc maintenant. Il n'y a plus de sœurs ni à Clunay, ni au Grand Parc. » J.G.

« Je m'en rappellerais toujours, pour aller aux jardins, on disait de passer par la porte grise. Nous on avait un portail vert pour rentrer dans le parc de l'aumônerie, et à côté il y avait une porte grise, et on savait que celle-là c'était la porte des jardins. C'était un grand moment ça. Au moins les femmes, les mamans, se réunissaient, parlaient. La plupart étaient maghrébines. » J.G.



Haïcha et son amie, des deux « Dames du jardin », accompagnées de Saïd © Alan Bordes, 1988

« Le projet du Grand Parc, je résume, il a été sur la sollicitation d'un groupe de personnes, d'un groupe de femmes qui fréquentaient le centre social du Grand Parc sur des ateliers collectifs animés par une conseillère en économie sociale et familiale, Christiane T., qui travaillait l'autonomie alimentaire avec ces personnes. Elle a entendu parler de nous je ne sais plus par quel biais, et elle est venue nous voir sur une ferme à Montcaret en Dordogne, elle était venue nous rencontrer sur place. On a commencé par accueillir ces personnes-là sur un été pour faire un atelier d'initiation à la conservation familiale ce qui était tout à fait dans son esprit car pour elle, c'était apprendre aux gens, aux femmes à faire des conserves, utiliser pour pas gâcher et cuisiner à moindre coût. Et de là lui est venue l'idée de produire des légumes au plus près du centre social, notamment dans la cité du Grand Parc. » D.G.



Le site des futurs jardins partagés du Grand Parc. © SaluTerre, 2020

« Sur d'autres expériences, pas qu'au Grand Parc, c'est souvent des femmes qui viennent aux réunions de concertation ou aux ateliers cuisine, pas mal de femmes oui ; et dans les chantiers coopératifs c'est là que tu vas commencer à avoir des hommes qui vont venir pour prendre le motoculteur, les gros trucs, « nous on sait comment produire, on sait comment faire... ». Alors que pour les femmes il y a quelque chose de moins agricole, de plus ancré dans la cuisine, les plantes aromatiques, le plaisir... par dans le côté « grand chantier ». Sur beaucoup de projets de jardins partagés c'est comme ça. » M.C.



Florence Tchavdaroff, membre de l'association des Jardins d'aujourd'hui, et deux jardinières © Alan Bordes, 1988



- 1 Localisation des anciens jardins partagés de Cluny
- 2 Localisation des jardins partagés actuels du Grand Parc
- 3 Lieu du Centre Social et Culturel du Grand Parc
- 4 Infrastructures type commerces, écoles, EHPAD, lieux de cultes, etc.
- 5 Surface du parc arboré public du Grand Parc

Localisation de quelques éléments paysagers structurants de la cité du Grand Parc aujourd'hui. Sur cette photographie aérienne datée de 2018, les jardins de Cluny ont disparu sous l'urbanisation, tandis que les travaux de réhabilitation et de renouvellement urbain du Grand Parc n'ont pas encore débuté. Réalisation Morgane Robert, d'après Géoportail, 2018